

Le mot du Maire

Chers Thénacoises et Thénacois,

En préambule de ces quelques lignes, le conseil municipal et moi-même tenons à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections municipales du 15 mars 2020. La mise en place formelle de cette nouvelle équipe n'a pu se faire que le 24 mai.

La crise sanitaire suivie de son protocole, nous a obligé à laisser le personnel à leur domicile, le secrétariat a été assumé en télétravail et l'ouvrier communal a repris en présentiel au bout d'une semaine.

Durant le deuxième confinement, l'activité de la mairie s'est maintenue par la mise en place de protocoles sanitaires peu contraignants.

Au cours de cette année, peu ordinaire, il faut noter en début de celle-ci, la fin de la rénovation du chœur de l'église de Marbos ; La démarche d'adressage a été finalisée par la pose des panneaux de route par Jean-François ainsi que le retrait des numéros déposés en mairie, pour lesquels Sylvie se tient à votre disposition.

En septembre, nous avons procédé à la rénovation du parking du cimetière de ~~Puyguilhem~~ par la pose de bordures et un revêtement de finition. La borne à verre a retrouvé son emplacement courant novembre.

Du curage de fossés, avec rénovation de voirie, sont programmés sur la route du Bourdarias.

Début 2021, la commune devait conduire le recensement de la population, de la même manière que celui qui a été conduit en 2016. Dans le contexte actuel, l'INSEE a décidé de reporter cette démarche d'une année, soit début 2022.

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise, malgré toutes ces contraintes sanitaires a continué à exercer ses compétences. Le plan local d'urbanisme intercommunal a été validé en début d'année 2020.

Sous l'impulsion du Syndicat Mixte des déchets de la Dordogne, l'agglomération mène une réflexion sur le système de collecte des déchets ménagers. Dans le but de réduire les tonnages d'ordures ménagères partant à l'enfouissement et de réduire les coûts de collecte, celle-ci étudie la faisabilité d'une mise en place de points d'apports volontaires.

Les projets communaux de cette nouvelle année consistent en la consolidation de la terrasse du logement de l'ancienne école de Puyguilhem, la réfection de la toiture du garage du logement du Presbytère à Thénac et conduire une extension de l'atelier communal par l'arrière de celui-ci.

Au terme d'une année compliquée, en espérant que la nouvelle se présente sous de meilleurs auspices, le conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux.



Jean-Jacques CHAPELLET

Frédéric GISPALOU était
absent le jour de la photo

CARNET

Naissances : Bienvenue à :

- ✚ Catalina LETORT née le 03 mars 2020

Le conseil municipal formule ses meilleurs vœux de santé pour le nouveau-né et félicite les parents

Mariages : félicitations à :

- ✚ Franck DARTIGUES ET Angélique ZORZETTO, mariés le 01 août

Le conseil municipal félicite les mariés de l'année ainsi que leurs familles.

Décès / Inhumations : condoléances aux familles de :

- ❖ Chélia MARTINI veuve BERTHOME, décédée le 30 avril
- ❖ Jean, René MIGOT, décédé le 28 juin 2020
- ❖ Emile ROULET, décédé le 07 octobre

Le conseil municipal s'associe à la douleur des familles.

NOUVELLES BREVES

Subventions aux associations : La commune a souhaité maintenir le versement des subventions aux associations pour un montant de 3 665€, malgré la crise de la Covid et l'annulation des festivités.

A noter sur vos agendas :

- ✓ Étrennes des enfants
- ✓ Quine des chasseurs
- ✓ Course cycliste
- ✓ Repas des chasseurs
- ✓ Repas des anciens
- ✓ Vide-grenier, repas et marche

A ce jour, en raison de la crise sanitaire, il n'y a aucune programmation.

Elections 2021 :

Sont prévues en 2021, les élections Régionales et Départementales. Le mois de mars est habituel mais compte tenu du contexte sanitaire, elles pourraient être repoussées en juin. A suivre.

Tarifs des salles :

Salle de Puyquihem : Idéale pour des petits groupes d'un maximum de 40 personnes ; elle est très bien équipée ; cuisine avec vaisselle, frigo, four, lave-vaisselle

Tarifs d'utilisation de la salle de Puyquihem à partir du 1^{er} janvier 2017 (délibération du 7 juillet 2016) :

salle réservée uniquement aux habitants et aux associations de la commune

Habitants : 100 € ; Associations : Gratuit ; Caution pour tout utilisateur : 500 €

Préconisations liées à la l'utilisation de la salle : Musique interdite, 40 personnes maximum

Salle de Thénac :

Tarifs d'utilisation de la salle des fêtes de Thénac depuis le 1^{er} janvier 2017 (délibération du 7 juillet 2016) :

Habitants de la commune :

Salle des fêtes et cuisine : 175 €

Salle seule : 100 €

Caution pour tout utilisateur : 500 €

Extérieurs commune :

450 €

250 €

Tarifs du gîte communal :

- chambre pour 2 personnes : 30 € la nuitée / 200 € la semaine
- chambre pour 3 personnes : 45 € la nuitée / 300 € la semaine
- chambre pour 4 personnes : 60 € la nuitée / 400 € la ~~semaine~~ gîte complet (19 couchages) : 250 € la nuitée / 1 500 € la semaine

La semaine s'entendant du samedi au samedi.

INFOS...

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 12 h 30 à 18 h 00

mardi de 8 h à 12 h 30

mercredi de 8 h à 13 h

vendredi de 8 h à 13 h

Renseignements :

Tél : 05.53.58.43.63

Adresse mail : thenac.mairie@wanadoo.fr

Permanence du Maire : le Maire reçoit en mairie le mardi et le vendredi de 10 h 30 à 12 h

Collecte des déchets et des recyclables :

Collecte des sacs noirs : le lundi - Collecte des sacs jaunes : le jeudi

Compte tenu de l'heure de la collecte, veuillez déposer les sacs la veille au soir.

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Sigoulès : ZAE Roc de la Peyre – 24240 Sigoulès - Tel / Fax : 05 53 23 32 28

Horaires valables en toutes saisons :

Lundi : 9h-12h et de 13h30 – 17h

Mercredi : 9h-12h et de 13h30 – 17h

Jeudi : 13h30 – 17h

Samedi : 9h-12h et de 13h30 – 17h

Fermée le Mardi, Vendredi et Dimanche

Carte Nationale d'Identité et passeport:

Les communes les plus proches recevant les demandes sont Gardonne, Bergerac. Avant de vous rendre dans ces mairies, vous devez vous préinscrire sur Internet (<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>), puis prendre rendez-vous auprès de la mairie sélectionnée.

Gardonne ouverture : Lundi après-midi (13h30-16h30) et mardi, mercredi, jeudi, vendredi matin (9h/12h30)

Tel 05.53.23.50.70

Bergerac ouverture : Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, (8h/12h-13h30/17h30) samedi 8h/12h ; tel 05.53.74.67.74

Règlementation feu

Arrêté préfectoral du 14 mars 2013

Du 1^{er} mars au 30 septembre – Tout brûlage est interdit – Possibilité de dérogation par la Préfecture

Du 1^{er} octobre à fin février – Autorisé mais soumis à déclaration en mairie

Pour les professionnels, tous les brûlages sont interdits, les déchets verts doivent être amenés en déchetteries. Merci de respecter les règles de sécurité notées sur la déclaration de brûlage.

Recensement :

Chaque année, l'enquête de recensement concerne 5 millions de logements et 9 millions d'habitants, enquêtés par 24 000 agents recenseurs recrutés par les communes et 450 enquêteurs de l'Insee.

Cette enquête permet d'actualiser la population légale de toutes les communes de France et de produire des données socio-démographiques essentielles à la décision publique.

La commune de Thénac devait procéder au recensement de sa population en janvier 2021.

Malheureusement l'évolution de la situation sanitaire conduit l'institut à reporter à 2022 la prochaine enquête annuelle de recensement, en effet, la collecte sur le terrain, qui aurait dû débiter le 21 janvier 2021, entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants, difficilement compatibles avec le contexte sanitaire.

Assainissement Puyguilhem :

En début d'année 2020, M. et Mme BUGLASS ont décidé de mettre en vente leurs biens immobiliers situés sur la place du Château de Puyguilhem.

L'agence immobilière chargée de cette vente, a sensibilisé la municipalité sur la problématique des assainissements sur Puyguilhem.

Nous avons organisé plusieurs réunions courant 2020, avec l'ensemble des propriétaires du haut Puyguilhem afin de les sensibiliser à ces faits et de réfléchir conjointement à des solutions pouvant leur être proposées.

Ces biens immobiliers ne disposent pas de foncier de proximité leur permettant de réaliser un assainissement individuel, la municipalité sonde les propriétaires riverains en contre bas, dans l'idée d'acquérir une parcelle afin d'y réaliser un assainissement collectif. Il a été réalisé des tests de perméabilité, afin de s'assurer des potentialités de ces terrains.

Les décisions importantes du Conseil Municipal en 2020

Conseil municipal du 26 février 2020

(* Voir en fin de page)

- Déplacement poteau Enedis au lieu-dit « Le Sud »
- Cession de terrain au lieu-dit « Le Sud »
- Validation don AEM* (compte rendu de leur assemblée générale)
- Préparation budgétaire : Subventions aux associations
- Proposition de dons parcellaires sur Puyguilhem
- Motion de soutien à la filière vin et eaux de vie de vin

Conseil municipal du 11 mars 2020

- Budget 2020
- Subvention voyage école primaire d'Eymet
- Rapport CLECT* de la CAB* - Approbation

Conseil municipal du 24 mai 2020

- Election du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Indemnité des élus

Conseil municipal du 17 juin 2020

- Elargissement chemin rural « Le Sud »
- Vote du compte administratif 2019
- Approbation du compte de gestion 2019
- Affectation du résultat 2019
- DM* suite à affectation du résultat
- Taux 2020
- Délégation pour Syndicats (SDE24*, SMDE*/SIAEP*, CIAS*)
- Désignation du délégué pour la commission de contrôle des listes électorales
- Liste pour la CCID* (Commission impôts)

Conseil municipal du 10 juillet 2020

- Désignation des délégués pour les élections sénatoriales

Conseil municipal du 13 octobre 2020

- Présentation statuts du CIAS des 3 cantons
- Présentation rapport du SDIS*
- Nomination délégué agent et délégué élu au CDAS*/CNAS*
- Recensement de la population – agent recenseur – salaire – organisation
- Assainissement Puyguilhem
- CLECT – délégué.
- Commissions CAB

AEM : Association pour l'Eglise de Monbos

CLECT : Commission locale d'évaluation des Charges Transférées

CAB : Communauté d'Agglomération Bergeracoise

SDE24 : Syndicat Départemental d'électrification Dordogne

SMDE 24 : Syndicat Mixte des eaux de la Dordogne - **SIAEP :** Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale

CDAS : Comité Départemental d'Action Sociale - **CNAS :** Comité National d'Action Sociale

SDIS : Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours

CCID : Commission communale des impôts directs



20 octobre 2020

Un anniversaire à ne pas oublier

La commune fête sa nouvelle centenaire.

Chaque commune porte une affection bien particulière à ces hommes et à ces femmes qui ont traversé un siècle et qui appartiennent à l'histoire du lieu où ils ont passé la plus grande partie de leur vie.

Quand on dit centenaire, a-t-on véritablement en tête la période concernée ? C'était la naissance des années folles avec l'apparition du Jazz, de la radio et du cinéma.

Et la grande dépression, période que seule Marie-Louise a connu. Avec ces références historiques, nous mesurons mieux l'espace-temps parcouru.

Vieillir, ce n'est ni renoncer, ni résister mais accepter de vivre toutes les étapes. Aujourd'hui une autre est franchie, celle du siècle. Le Conseil Municipal a envoyé un bouquet (le contexte sanitaire n'a pas permis de faire plus) pour féliciter Marie Louise veuve de M. Bernard BELLANGER qui a été Maire de Thénac de 1953 à 1989. Ils étaient domiciliés à « Biran » : il y a 3 ans, Marie-Louise a rejoint ses filles sur la commune de La Force. Souhaitons-lui encore beaucoup d'années entourées des siens.

Site Internet

Un nouveau site internet est en cours de mise en place pour une présentation de notre commune. Il pourra être consulté fin février.

Les internautes pourront y trouver entre-autres, des informations sur :

- La mairie et ses actualités
- L'histoire de Thénac
- Les activités économiques, artisanales, touristiques et associatives
- Les comptes-rendus des conseils municipaux

Auparavant, toutes ces informations figuraient sur le site du Pays du Grand Bergeracois.

Après avoir recueilli les données qui paraissaient sur ce site, et afin de les compléter ou de les mettre à jour, nous invitons tous les professionnels et prestataires de la commune à nous communiquer leurs informations.

Pour ceux ayant leur propre site internet, nous mettrons le lien.

Et pour ceux n'en ayant pas, nous proposons de mettre en page une présentation succincte de leur activité (texte et photos fournis par vos soins).

Afin de nous faire parvenir ces informations, vous voudrez bien déposer vos documents par e-mail à thenac.mairie@wandoo.fr

CA C'EST PASSE EN 2020 !

Adressage : Le Conseil Municipal a finalisé la numérotation et l'adressage des voies de la commune. Cette démarche a été mise en route pour faciliter le travail des secours, des livreurs et des dépanneurs en tous genres.

C'était aussi une obligation pour le déploiement de la fibre. Des plaques sont toujours en dépôt à la mairie. Il serait souhaitable que chacun ait installé son numéro le plus rapidement possible.



Elections Municipales : A l'issue des élections le 15 mars 2020, la liste est passée en totalité. Malgré cela la mise en place du nouveau Conseil n'a pu se faire que le 24 mai lors d'un Conseil Municipal.

Les délégations au sein de commissions ou de syndicats se sont votées lors du Conseil du 17 juin.

Pour infos voici les délégations principales :

Electrification : Titulaires Jean-Marc PIAZZETTA, Philippe BEYLAT – Suppléants : Christian GUEZET et Jean-Jacques CHAPPELLET

Réseaux eau potable : Titulaires : Frédéric DUTEIL, Philippe BEYLAT – Suppléants : Guillaume LAUNAY, Jean-Marc PIAZZETTA

Centre action sociale : Titulaire : Florence MARMOUSEZ- Suppléant : Nicolas CONDOT

Election : Aline DANIEL accompagnée de la représentante de la Préfecture Josette BONNY et du représentant du Tribunal Roger REY

Travaux de Monbos : Fin de la Rénovation du cœur de l'église de Monbos.



Puyguilhem : Pour finir la rénovation du Bourg de Puyguilhem, il manquait le parking.



« Le voici ».



Divers:

Malgré toutes les restrictions, le Conseil Municipal a pu organiser :

- ✚ Les étrennes 2020
- ✚ une cérémonie le 11 novembre en comité très restreint.
- ✚

La société de chasse a organisé sa soirée Quine.



Christine DANIEL dans le cadre de son activité d'Artisan Encadreur, dont l'atelier est situé à Thénac, 2414 route des Lacs (La Borie-Neuve), nous propose une exposition de son travail à l'occasion du 11 novembre 2021 ;

Pour cette journée de commémoration, elle souhaite mettre en valeur le souvenir de nos anciens poilus.

C'est donc sur ce thème que Christine de **l'Atelier Bleu** propose gracieusement l'encadrement d'une vieille photographie relative à la période 14-18, pour ceux qui désirent participer à l'opération.

Prenez le soin de choisir dans vos archives une photographie de poilus qu'il vous plaira de mettre en valeur par les soins de Christine, notre encadreur, et vous aurez plaisir à la récupérer à l'issue de la commémoration du 11 novembre 2021.

A déposer à la mairie de Thénac ou à l'atelier de Christine sur rendez-vous au 06.06.42.46.41



Générations Mouvement
« Club de l'Amitié de Sigoulès »
24 240 Sigoulès

Depuis le début de la pandémie, qui nous prive de contacts et de rencontres qu'elles soient familiales ou amicales, cette situation n'est simple pour personne.

La pression pour une reprise des activités début janvier est bien présente mais l'incertitude et l'inquiétude de jours meilleurs, nous obligent à une réelle prudence.

Nous devons malgré tout continuer de faire des projets afin de mieux appréhender l'avenir et ramener autour de nous de la joie et du lien social.

Comme en 2020 le programme des activités n'a pas été réalisé, nous le reconduirons en 2021 mais les dates ne sont pas arrêtées et les municipalités qui nous prêtent ou louent les salles ainsi que les différents prestataires avec qui nous travaillons depuis de nombreuses années ne sont pas réservés.

Que l'année 2021 soit pour vous tous et ceux qui nous sont chers, emplie de joie, de petits bonheurs, qu'elle soit témoin de multiples solidarités, et que cette nouvelle année nous voit les uns et les autres au mieux de notre forme pour profiter de la chaleureuse richesse de nos retrouvailles. La Présidente



Les "Amis de l'Eglise de Monbos" vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2021.

Depuis les années 1980 les habitants de Monbos et puis l'association ont fait tout leur possible pour sauver et restaurer l'église de Monbos. Au début 2020, finalement, on a réussi la restauration du chœur, obtenant un résultat splendide.

Le restaurateur Marco DIMEO (formé à Venise) a su remettre l'ancienne coloration médiévale d'une manière époustouflante.

Il a enlevé les couches de peinture plus récentes jusqu'à la couche de Moyen Age et comblé les lacunes avec une coloration similaire d'un goût parfait. Ainsi, on peut voir l'original mais aussi percevoir l'état dans lequel il était auparavant de façon intégrale.

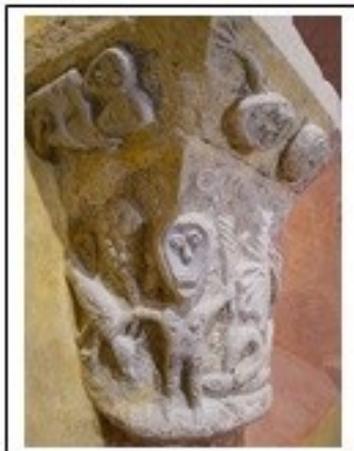
De cette manière il a aussi rehaussé l'attrait principal de Monbos : ses quatre chapiteaux. Malheureusement, il y avait trop peu de fragments d'anciennes fresques pour les sauver eux aussi.

C'est grâce à quatre acteurs principaux que la restauration a pu être financée ; d'une partie par la DRAC, la Région Nouvelle Aquitaine et bien sûr la commune de Thénac qui ont payé la majorité des coûts. Un grand Merci à Monsieur le Maire d'avoir ficelé ce dossier d'une envergure bien au delà des subventions habituelles. Mais on connaît notre Maire, tout autre résultat aurait été étonnant.

Le dernier acteur de financement était l'A.E.M. fière d'avoir contribué, comme acteur unique, la plus grande partie, avec 31% de la somme totale. C'est grâce aux adhérents, dont une grande partie domiciliée dans la commune ou très proche, mais aussi aux donateurs généreux (entre autres Château de Thénac) que nous avons pu agir ainsi. Un grand Merci également à tous ceux là.

L'A.E.M. vous invite tous à regarder cette merveille.

Mais vous allez aussi vous rendre compte qu'il y a encore beaucoup à faire dans le reste de l'église.



En ce qui concerne nos événements programmés pour 2020, hélas, la distanciation sociale nécessaire n'a permis ni concert, ni la fête des 20 ans de l'association ainsi que l'inauguration officielle du chœur dans sa nouvelle robe.

Avec la contrainte d'un nombre limité de personnes présentes nous aurions nécessairement perdu de l'argent.

Nous espérons maintenant que tout cela se passera en 2021.



*«Les hommes unis à la fois par l'espoir et l'action accèdent,
... à des domaines auxquels ils n'accèderaient pas seuls.» André Malraux.*

Dans cette lignée nous vous souhaitons à tous une bien meilleure année 2021. Pour et avec le Conseil d'Administration